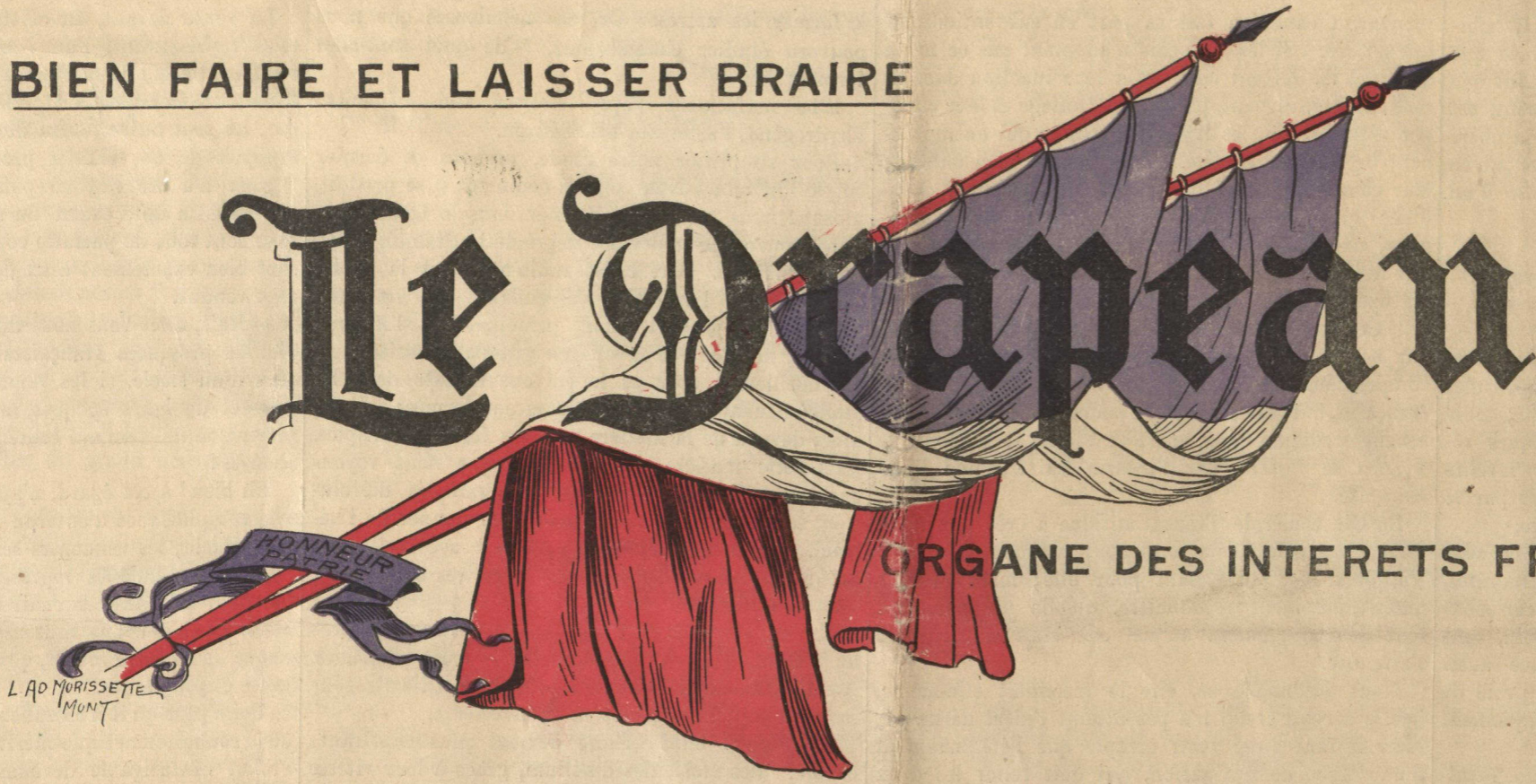


BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

Le Drapeau



ORGANE DES INTERETS FRANÇAIS

Prix de l'abonnement:
CANADA ET ETATS-UNIS — Un an \$1.00
FRANCE, ALGERIE et TUNISIE — Un an 5 fr.

Rédigé en Collaboration

BUREAUX:

60, rue Notre-Dame Est,
Montréal — Canada.

Notre Programme

“ Non, Messieurs ! A vous l'honneur ! Les Français ne tirent jamais les premiers ! ”

Tel fut le prologue de Fontenoy dont l'épilogue prouva que si l'armée française ne veut pas attaquer, elle n'en sait pas moins combattre vaillamment pour la défense de la patrie.

C'est là tout notre programme; donc nous n'attaquerons personne, mais nous n'en saurons pas moins combattre avec toute la vaillance de notre race, quand il s'agira de défendre soit l'un des nôtres injustement traité, soit les droits et le renom de notre sublime patrie, que nous voulons voir toujours plus grande, toujours plus forte, toujours plus prospère, toujours plus respectée.

Nous avons appelé notre journal “ Le Drapeau ” parce que le drapeau représente la France dans son formidable ensemble de gloire, de générosité et d'héroïsme; parce que c'est devant lui que tout Français s'incline et qu'il a ses propres sentiments pour le souvenir seulement qu'il est Français et qu'il n'est digne de l'être qu'à la condition que dans son cœur soient gravés, comme ils le sont sur le drapeau, ces deux mots sacrés: Honneur! Patrie!

Nous n'avons pas pris un tel nom sans nous rendre compte du devoir qu'il nous impose. Nous n'oublions pas que le drapeau n'est la propriété de personne, mais qu'il appartient à tous; c'est pourquoi “ Le Drapeau ” tient à n'être le journal d'aucun et veut être le journal de tous. Nous serons donc l'organe ni d'un parti, ni d'une partie de la France; nous serons l'organe de la France telle que la symbolise le drapeau, c'est-à-dire entière, parce que ce n'est pas dans telle ou telle fraction d'elle-même, mais dans son ensemble qu'elle évoque tout ce qui est grand, tout ce qui est digne, tout ce qui est beau. Qu'on la prenne au centre, à l'est, à l'ouest, au sud ou au nord, chaque point a son aspect particulier, mais le fond reste, c'est toujours la France et rien que la France. Il en est de même de son peuple; chaque individu a sa personnalité propre, mais du plus humble au plus haut, du plus croyant au plus athée, du plus blanc monarchiste au plus rouge socialiste on retrouve toujours les qualités caractéristiques de la race française: la fierté sans morgue, le courage sans crânerie, la courtoisie sans bassesse. Mais noblesse oblige, quand on a l'honneur d'être le fils d'une telle nation, on a, non seulement le devoir de concourir à la prospérité nationale, mais celui d'y concourir le plus efficacement possible. Pour ceux que les hasards de la vie n'ont pas privés du bonheur d'habiter le sol même de la patrie, le devoir consiste surtout à veiller sur la politique de laquelle résulte la forme gouvernementale, d'où dépend exclusivement la force de la nation et sa marche ascendante dans la voie du progrès. Pour ceux qui résident à l'étranger le devoir consiste surtout à représenter dignement la France et faire connaître aux peuples, au milieu desquels ils vivent, ses productions et ses progrès. C'est cela que veut faire “ Le Drapeau ” dont les colonnes seront toujours largement ouvertes à toutes les causes où les intérêts français seront en jeu, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique du Nord.

Nous sommes certains qu'en même temps que nous ferons oeuvre patriotique française, nous rendrons service à nos hôtes en leur faisant mieux connaître le système économique et les productions commerciales et industrielles de notre pays. Pour ne citer qu'un exemple, ne serait-ce pas aider à la lutte humanitaire qui se fait ici contre l'alcoolisme, que de démontrer que le bon vin de France est le meilleur sérum contre cet épouvantable mal.

Dans le domaine des sciences nous ferons savoir que la source qui a produit les Arago, les Lavoisier, les Berthelot, les Pasteur, les Curie, les Roux, n'est pas tarie et que tous les jours le génie français fait une découverte profitable à l'humanité toute entière.

Pour les arts, quel pays au monde peut rivaliser avec nous? Ne trouverons-nous pas là une mine inépuisable d'articles intéressants sur la musique, la peinture, l'architecture, la sculpture, la littérature et même la mode dont le goût délicat de la femme française a su faire un art qui n'a rien à envier aux autres.

Nous n'oublions pas non plus les petits Français venus tout jeunes en Amérique ou même qui y sont nés; spécialement pour eux nous publierons des récits de l'histoire qui leur enseigneront pourquoi l'univers entier regarde leur patrie comme la première nation du monde et qui leur inculqueront l'amour qu'ils lui doivent.

Enfin nous ne négligerons pas la question de l'assistance que doivent ceux d'entre nous qui sont heureux à ceux qui ne le sont pas. Il y a au Canada et aux Etats-Unis nombre de sociétés qui ne s'occupent que de cette bienfaisante question; elles peuvent être assurées du concours entier que nous serons heureux et fiers de mettre à leur disposition.

Nous ne resterons étrangers qu'aux questions politiques et religieuses parce que, nous le répétons, ces questions ne peuvent être discutées utilement que sur le sol même de la France; ici, pour nous, elles ne peuvent être que platoniques puisque c'est en France seulement qu'elles peuvent aboutir au but qu'elles poursuivent, qui est le bulletin de vote du peuple souverain. Pour nous, nous voulons suivre les conseils de nos grands hommes d'Etat, nous ne voulons connaître ni monarchistes, ni opportunistes, ni socialistes, ni catholiques, ni protestants, ni juifs, nous ne voulons connaître que des Français qui sont tous Français au même titre et que nous n'avons pas le droit de différencier parce que nous respectons, comme elle doit l'être, la noble devise: Liberté, Egalité, Fraternité.

C'est en nous occupant exclusivement des intérêts communs à tous que nous espérons faire, dans toute l'Amérique du Nord, l'union de tous les Français sans distinction et prouver par là, aux deux grands et nobles peuples, au milieu desquels ils vivent, que la désunion, qu'on reproche aux Français modernes, n'est que superficielle et que la France moderne sait tout aussi bien que la France antique mettre l'amour au cœur de ses enfants qui sont toujours serrés dans une étroite union, dès qu'il s'agit de solidarité nationale et qu'ils n'ont qu'une seule et enthousiaste voix pour, à plein cœur, à pleine âme, faire vibrer les échos de leur cri de ralliement: Salut au Drapeau! Vive la France!

LA REDACTION.

L'Emigration et l'Immigration françaises

La loi provinciale de Québec sur l'établissement des bureaux de placement gratuit contient la disposition suivante: “ Tous les ouvriers, *subjects britanniques ou nés au Canada*, et qui résident en cette province, peuvent, dans le but d'obtenir de l'emploi, faire enregistrer leur nom sans frais.”

Beaucoup de nos compatriotes ouvriers connaissent cette disposition de la loi et en concluent que, n'étant pas *subjects britanniques*, ils ne peuvent avoir recours à l'intermédiaire des bureaux de placement gratuit. Nous croyons donc leur être utiles en leur disant, que, sans s'inquiéter de cet article de la loi, ils peuvent s'adresser à ces bureaux qui s'occuperont d'eux au même titre que s'ils étaient Canadiens, car, à la demande de l'Union Nationale Française, le Gouvernement de la province de Québec, reconnaissant le bien fondé de cette demande, donna, aux surintendants des bureaux de placement, des instructions pour que cet effet restrictif de la loi ne soit pas appliqué aux postulants de nationalité française. Ces instructions sont parfaitement suivies, car voulant m'en assurer par moi-même, je me suis présenté, il y a quelques jours, dans un de ces bureaux où j'ai

demandé, si, étant Français et n'étant pas naturalisé *subject britannique*, on voulait bien m'inscrire pour me procurer une place comme ouvrier plombier, on me répondit que pour les Français la naturalisation n'est pas exigée et non seulement on consentait à m'inscrire, mais instantanément on me disait où il y avait un emploi vacant.

Il y a là de la part du Gouvernement provincial de Québec une marque caractéristique de sympathie à l'égard des Français, pour laquelle je crois pouvoir me permettre de lui présenter l'hommage de reconnaissance de mes compatriotes sans même avoir reçu d'eux cette mission.

Il est regrettable, seulement, que l'exemple donné par le Gouvernement, ne soit suivi que par un petit nombre de ses concitoyens, car il faut reconnaître qu'à côté de quelques administrations, comme par exemple la Cie des Tramways de Montréal et quelques maisons de commerce, qui font aux Français le même accueil cordial qu'aux Canadiens, il en est malheureusement beaucoup qui n'agissent pas de même.

Dans les unes on refuse systématiquement d'employer nos compatriotes, d'où il résulte pour eux une difficulté à trouver du travail dont d'autres profitent pour ne les employer qu'à des prix infiniment plus faibles que ceux qu'elles paieraient à des employés canadiens, qui pourtant ne les serviraient pas mieux.

A l'appui de cette assertion on pourrait citer nombre de faits analogues à celui-ci: Un Français arrive à Montréal avec sa femme, ils sont tous deux jeunes, doués de bon vouloir, ils ont des certificats excellents dont l'authenticité est garantie par la légalisation; après avoir cherché longtemps et vainement, ils finissent par trouver une famille ayant besoin d'une bonne et d'un domestique, et qui les prend au salaire de vingt piastres par mois pour eux deux, alors que nous savons tous qu'un couple comme celui-là se paie couramment de quarante à cinquante piastres, et non seulement on leur donne un prix qui est à peine la moitié de ce qu'il devrait être raisonnablement, mais s'étant rendu compte qu'ils sont complètement ignorants de ce qui se paie à Montréal, pour le service qu'ils font, on essaie encore quand la fin du mois arrive de les faire consentir à une diminution.

Je ne cite pas ce fait particulier, qui remonte, d'ailleurs, à plusieurs années, pour en faire une critique particulière, je ne le prends qu'à titre d'exemple de ce qui se passe malheureusement trop souvent; c'est là un état de choses doublement regrettable parce qu'il est à la fois nuisible aux Français et aux Canadiens. Nuisible aux premiers, parce qu'en dépit de tout le bon vouloir dont ils font preuve, ils n'arrivent pas à gagner leur vie dans un pays où ils ne sont venus que parce qu'on leur en a vanté l'hospitalité et la générosité; nuisible aux seconds, parce que les premiers qui finissent par se lasser de ne trouver que misère, là où on leur assurait qu'ils ne trouveraient que prospérité, quittent ce pays avec la haine au cœur et qu'une fois rentrés chez eux ils ne se font pas faute de dire que le Canada est un pays inhospitalier et que les Canadiens ne sont pas dignes de l'amitié qu'on a pour eux en France. Je ne peux faire autrement que de reconnaître qu'ils sont injustes en disant cela, mais il faut aussi reconnaître qu'ils ont des circonstances atténuantes à cette injustice, qui, toute injuste qu'elle est, n'en a pas moins pour conséquence de contrecarrer les efforts que fait le gouvernement canadien pour peupler son immense territoire avec une population honorable et susceptible, plus qu'aucune autre, de maintenir ici l'idée française, si chère au peuple de ce pays.

Mais, si demander aux administrations et aux maisons de commerce canadiennes de ne pas évincer systématiquement les Français et de leur donner, quand elles les emploient une rémunération correspondante aux services qu'ils rendent est une demande qui n'est rien que raisonnable, il ne faut pas perdre de vue qu'il serait non seulement déraisonnable, mais

simplement idiot de leur demander de sacrifier les intérêts des leurs aux intérêts des nôtres en ne donnant pas la préférence aux Canadiens. Et il ne faut pas oublier qu'il est certains emplois pour lesquels il y a plus de Canadiens qu'il n'en faut pour les tenir.

C'est pourquoi, avec la même franchise que j'ai mise, tout à l'heure, à signaler certains faits préjudiciables aux Français, je leur dirai maintenant qu'il en est beaucoup parmi eux qui sont dans la misère ici, par leur propre faute et en cela je n'entends pas parler de ceux qui font honte à notre nationalité par leur paresse ou leur mauvaise conduite, je veux parler de ceux qui, indemnes de ce blâme, sont venus ici inconsidérément, sans se rendre compte, avant de quitter le sol natal, s'ils avaient chance de trouver, sur la terre de Champlain, les éléments voulus pour pouvoir utiliser leurs capacités personnelles. Ceux-là donnent généralement comme excuse de leur imprudence, les brochures que distribue à profusion le gouvernement canadien et les conférenciers qu'il envoie dans le but, d'ailleurs non dissimulé, de recruter des Français, auxquels il tient beaucoup, pour peupler son immense territoire, et prétendent qu'ils sont venus sur la foi des brochures qui mentent et des conférenciers qui ne disent pas la vérité. Cette excuse est mauvaise, car les brochures disent la vérité et les conférenciers ne mentent pas, attendu que tous les deux se bornent à démontrer, et c'est incontestable, que le Canada est un pays neuf dont le développement se fait avec une rapidité qui n'a été atteinte par aucun autre et dont l'avenir est immense par suite de la grande fertilité de son sol et par ses richesses en mines, pêcheries, pelleteries, forêts, etc. Il est vrai qu'ils ne disent pas quelles sont les capacités morales ou matérielles que doivent posséder ceux qui veulent venir partager ces richesses avec leurs possesseurs, mais en ne disant pas cela ils ne trompent pas plus les émigrants qu'un libraire ne trompe un client à qui il vend une encyclopédie sans lui dire qu'il n'en pourra extraire les renseignements qu'elle contient que s'il possède, préalablement, la qualité de savoir lire. En tous cas, ceux qui lisent les brochures ou qui écoutent les conférenciers devraient avoir assez de bon sens pour comprendre que, si le gouvernement canadien fait cette propagande coûteuse, c'est nécessairement pour amener sur son territoire une population qu'il suppose capable de l'aider dans l'exploitation des richesses qu'il possède, mais qu'il n'a pas à lui seul la faculté d'exploiter et il suffit de songer à cela pour se rendre compte que le Canada ne partage ses richesses qu'avec ceux qui lui apportent, soit en capital, soit en travail, soit en savoir, les éléments qui lui font défaut. Or ce qui manque au Canada ce sont les capitaux; donc le capitaliste peut y venir, il y trouvera un vaste champ d'activité; ce sont les bras pour mettre en exploitation des terres fertiles qui ne font rien, donc les agriculteurs peuvent venir, ils sont même fortement avantageés puisqu'on leur donne la terre gratuitement, à condition qu'ils la travaillent; mais ils ne doivent pas oublier que la terre, qui leur est ainsi donnée, est une terre vierge et que, par conséquent, ils auront à la défricher, ce qui veut dire, qu'en outre de leurs connaissances agricoles, il leur faut un peu d'argent pour subvenir à leurs besoins en attendant que la terre soit en état de leur rapporter. Le pays étant neuf, tout est à construire, donc peuvent venir aussi les ouvriers de bâtiments, maçons, charpentiers, plombiers, forgerons, etc.

Le commerçant a aussi des chances de succès, mais il faut, comme partout, qu'avant d'ouvrir sa maison, il étudie la clientèle à laquelle il va s'adresser, afin de bien connaître ses goûts et les ressources dont elle dispose pour les satisfaire.

Mais ceux qui doivent bien se garder de venir au Canada, ce sont ceux qui ne savent pas, avant leur départ, ce qu'ils vont y faire et qui disent: “ Je pars! une fois arrivé, je ferai n'importe quoi ! ”

Ce sont, d'abord et surtout, ceux qu'on désigne